SESSION 2024

ANNEXE 9 : Déroulement et évaluation de l'épreuve E5
Administration des systèmes et des réseaux (option SISR) - Coefficient 4

L'épreuve prend appui sur deux réalisations professionnelles présentées par la personne candidate, chaque réalisation ayant été élaborée dans un environnement technologique conforme à l'annexe II.E du référentiel.

Conception et développement d'application (option SLAM) - Coefficient 4

Le dossier numérique est constitué :

- des fiches descriptives des deux réalisations professionnelles intégrant les modalités d'accès aux éléments techniques. Ces fiches sont décrites à l'aide du modèle de fiche présenté en annexe 9-1 (A ou B en fonction de l'option de la personne candidate);
- des éléments constitutifs de chaque réalisation professionnelle mise en œuvre par la personne candidate : description des ressources matérielles et logicielles utilisées, schémas explicatifs ou encore documentation utile.

Avant le déroulement de l'épreuve, la commission d'interrogation arrête pour chaque personne candidate qu'elle va interroger :

- la réalisation professionnelle qui fait l'objet de l'interrogation ;
- l'expression des besoins qui sera remise à la personne candidate au moment de l'interrogation.
 Celle-ci devra être suffisamment circonscrite pour permettre une réponse sur la durée de la préparation. Pour ce faire, la commission peut utiliser le modèle de document proposé en annexe 9-3.

Au cours de l'épreuve, la personne candidate est autorisée à utiliser les ressources électroniques disponibles dans le centre d'examen, y compris les services accessibles en ligne, à l'exception de tout service de communication synchrone ou asynchrone avec un tiers. Elle est informée que l'ensemble des connexions réalisées peuvent faire l'objet d'un contrôle par la commission d'interrogation.

Durant l'épreuve, en adoptant une attitude courtoise et facilitatrice, la commission conduit une interrogation qui lui permet d'évaluer les compétences de la personne candidate conformément à la définition de l'épreuve. La commission peut être amenée à étendre l'interrogation à la maîtrise de l'environnement technologique présenté si la personne candidate n'a pas été à même de répondre à la demande formulée par la commission.

En forme ponctuelle comme en CCF, l'évaluation de la prestation de la personne candidate est réalisée en s'appuyant sur la grille d'aide à l'évaluation présentée en **annexe 9-5**, (**A** ou **B** en fonction de l'option de la personne candidate) qui reprend les critères d'évaluation extraits du référentiel du BTS « Services informatiques aux organisations » (cf. définition de l'épreuve et les critères d'évaluation). La grille permet de dresser un profil de la prestation de la personne candidate et fonde également l'harmonisation entre les commissions d'interrogation. L'annexe 10 (A ou B en fonction de l'option de la personne candidate) constitue une aide pour la commission afin d'évaluer la qualité de l'environnement technologique.

Une fiche d'appréciation dont le modèle est fourni en **annexe 9-6** permet de justifier la note attribuée (note globale sur 20 arrondie au point supérieur). C'est cette appréciation synthétique qui sera portée à la connaissance de la personne candidate en cas de réclamation. Elle sera en conséquence obligatoirement remplie et explicite pour tous les candidats, quelle que soit la note attribuée.

Les deux réalisations professionnelles sélectionnées comme support de l'épreuve par la personne candidate doivent être réalisées dans un environnement technologique conforme à l'annexe II-E du référentiel ; elles doivent en outre couvrir à elles deux l'ensemble des compétences du bloc 2 liées à l'option de la personne candidate. Lors de l'évaluation des candidats, des pénalités peuvent être appliquées en cas de non-respect de ces contraintes (cf. *annexe 9-5*).

Cas de l'évaluation par épreuve ponctuelle

Chaque personne candidate doit avoir remis un dossier pour une date fixée par les autorités académiques. Avant l'épreuve, un contrôle de conformité du dossier est effectué par une commission spécifique désignée par les autorités académiques. Un modèle de fiche de contrôle de conformité est proposé en *annexe 9-2.*

Une réunion d'entente des commissions d'interrogation doit être, organisée au cours de laquelle les dossiers des candidats doivent être à disposition des examinateurs pour chaque centre d'interrogation.

L'épreuve se déroule dans l'établissement de formation et sur l'équipement mis à disposition durant la formation sauf en cas de force majeure. *Une personne ressource du centre d'examen doit être présente durant toute la durée de l'épreuve pour s'assurer de la disponibilité des équipements pour les candidats et la commission d'interrogation*. Durant les moments de préparation des deux phases de l'épreuve, il revient aux autorités académiques de prévoir la surveillance des candidats.

Les candidats passent l'épreuve sur le matériel du centre d'examen ou sur un équipement qu'ils ont apporté. Les candidats individuels ou les candidats ayant suivi leur formation à distance sont invités à prendre connaissance, avant l'épreuve, des caractéristiques des équipements disponibles dans le centre d'examen auprès des autorités académiques.

Pour préparer le déroulement de l'épreuve, il est nécessaire que la commission d'interrogation prenne connaissance des réalisations professionnelles mises en œuvre par les candidats. Une réunion des commissions d'interrogation doit donc être organisée avant le déroulement de l'épreuve. Il est recommandé de placer cette réunion sur une demi-journée dans chaque centre d'examen concerné tous les deux jours d'interrogation (par lot de dix candidats concernés). En outre, lors de la première demi-journée, le centre d'examen met à disposition l'annexe 10 renseignée qui permet à la commission de vérifier l'environnement technologique et de compléter la colonne remarque.

Compte tenu du temps nécessaire à la préparation des équipements et aux délibérations de la commission, il convient de prévoir l'interrogation d'au plus cinq candidats par jour et par commission. Une simulation du déroulement de l'épreuve est présentée en **annexe 9-4.**

La présidente ou le président de jury veillera à organiser l'harmonisation des évaluations des différentes commissions, en s'appuyant notamment sur une comparaison des profils obtenus à l'aide des grilles d'aide à l'évaluation et des notes attribuées.

Cas de l'évaluation par contrôle en cours de formation

Seuls les candidats ayant préparé le brevet de technicien supérieur par la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, par la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité ou bien par la voie de l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis habilité ou une section d'apprentissage habilitée, peuvent passer l'épreuve en contrôle en cours de formation.

Période d'évaluation

Le contrôle en cours de formation ne peut avoir lieu au-delà d'une date fixée par les autorités académiques.

Évaluation

Les évaluations des candidats sont étalées dans la période préalablement fixée.

Modalités d'organisation

La convocation des candidats et de la commission d'interrogation est effectuée par la cheffe ou le chef d'établissement. Le contrôle de conformité du dossier est effectué par l'équipe pédagogique. Un modèle de fiche de contrôle de conformité est proposé en *annexe 9-2*.

En cas d'absence justifiée d'une personne candidate, une autre date d'évaluation lui sera proposée. En cas d'absence injustifiée ou réitérée, il n'y a pas de date de remplacement. La personne candidate est déclarée absente et le diplôme ne peut lui être délivré.

La note proposée par la commission d'interrogation et la grille d'aide à l'évaluation sont consignées sous la responsabilité de la cheffe ou du chef d'établissement. En AUCUN CAS, la note proposée n'est communiquée à la personne candidate.

Les documents ayant servi à l'évaluation des candidats doivent être conservés dans l'établissement pendant un an après la fin de la formation des étudiants.

La transmission au jury des propositions de notes (bordereau récapitulatif pour l'ensemble des candidats, grille d'évaluation et fiche d'appréciation pour chaque personne candidate) ainsi que l'*annexe 10* sera effectuée sous la responsabilité de la cheffe ou du du chef d'établissement à une date fixée par la rectrice, le recteur de chaque académie ou le directeur du SIEC.

Modalités de validation

Conformément à la réglementation, le jury procède à un examen des documents fournis, formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note de chaque personne candidate.

À cet effet, une commission d'harmonisation, émanation du jury, se réunit pour effectuer ce travail d'évaluation préalablement à la délibération du jury. Pour faciliter l'harmonisation des notes proposées en CCF, il est recommandé que chaque établissement habilité soit représenté au sein de cette commission.

La note de chaque personne candidate est définitivement arrêtée par le jury de délibération.

SESSION 2024

ANNEXE 9-1-A : Fiche descriptive de réalisation professionnelle (recto)

Épreuve E5 - Administration des systèmes et des réseaux (option SISR)

DESCRIPTION D'UNE RÉALISATION PROFESSIONNELLE	N° réalisation : 1
Nom, prénom : MOREAU Kris	N° candidat : 02044357099
Épreuve ponctuelle Contrôle en cours de formation	Date : / /
Organisation support de la réalisation professionnelle : Ailtech	
Intitulé de la réalisation professionnelle : Haute disponibilité du service WEE	3
Période de réalisation : 2ème année de BTS Lieu : Lycée Pierre Poivre Modalité : Seul(e) En équipe	
Compétences travaillées Concevoir une solution d'infrastructure réseau Installer, tester et déployer une solution d'infrastructure réseau Exploiter, dépanner et superviser une solution d'infrastructure rés	eeau
Conditions de réalisation¹ (ressources fournies, résultats attendus)	
Ressources fournies : Serveurs physique et virtuel (Proxmox) Accès à internet	
Résultats attendus : Configuration réussie d' HAProxy pour la répartition de charge.	
Mise en place d'une architecture en haute disponibilité pour assurer une c	continuité du service web.
 Implémentation de la réplication de base de données pour assurer la disp tolérance aux pannes. 	onibilité des données et la

¹ En référence aux *conditions de réalisation et ressources nécessaires* du bloc « Administration des systèmes et des réseaux » prévues dans le référentiel de certification du BTS SIO.

Description des ressources documentaires, matérielles et logicielles utilisées²

Ressources documentaires :

Fiches tutoriels des différents TP réalisé en cours

Ressources matérielles et logicielles:

- · Serveur physique
- Switch
- Routeur
- Proxmox
- Windows Serveur 2012
- Serveur Active Directory, DHCP, DNS
- Serveur GLPI, Zabbix
- Pfsense
- 2 Serveurs LAMP (ubuntu server 22.04 / apache 2.4.58 / mysql)
- Serveur HaProxy 2.9

Modalités d'accès aux productions³ et à leur documentation⁴

https://portfolio-b1220.web.app/

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

SESSION 2024

ANNEXE 9-1-A : Fiche descriptive de réalisation professionnelle (verso, éventuellement pages suivantes)

Épreuve E5 - Administration des systèmes et des réseaux (option SISR)

² Les réalisations professionnelles sont élaborées dans un environnement technologique conforme à l'annexe II.E du référentiel du BTS SIO.

³ Conformément au référentiel du BTS SIO « Dans tous les cas, les candidats doivent se munir des outils et ressources techniques nécessaires au déroulement de l'épreuve. Ils sont seuls responsables de la disponibilité et de la mise en œuvre de ces outils et ressources. La circulaire nationale d'organisation précise les conditions matérielles de déroulement des interrogations et les pénalités à appliquer aux candidats qui ne se seraient pas munis des éléments nécessaires au déroulement de l'épreuve. ». Les éléments nécessaires peuvent être un identifiant, un mot de passe, une adresse réticulaire (URL) d'un espace de stockage et de la présentation de l'organisation du stockage.

⁴ Lien vers la documentation complète, précisant et décrivant, si cela n'a été fait au verso de la fiche, la réalisation, par exemples schéma complet de réseau mis en place et configurations des services.

Descriptif de la réalisation professionnelle, y compris les productions réalisées et schémas explicatifs

Description détaillée de la situation professionnelle :

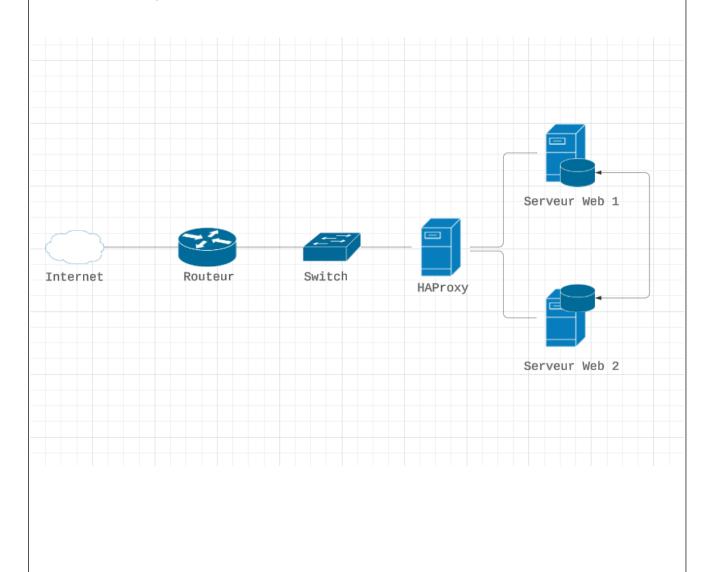
Ailtech a mis en place un site internet permettant la vente de matériels. À la suite d'une interruption du service dû à une très grande affluence lors de solde, je souhaite mettre en place un deuxième serveur pour permettre la redondance, la haute disponibilité et l'équilibrage de charge.

Pour cela j'utiliserai HaProxy qui est un logiciel gratuit qui fournit un équilibreur de charge haute disponibilité pour les applications HTTP/HTTPS. HaProxy répartit les demandes sur plusieurs serveurs. La base de données devra aussi être répliqué en temps réel.

Étapes de la mise en place de la solution :

Vous trouverez dans mon portfolio indiqué sur la page de présentation les documents correspondants à cette situation professionnelle

- Contexte organisationnel
- Description de l'environnement technologique
- Tutoriel mise en œuvre de HaProxy
- Tutoriel de réplication de base de données



SESSION 2024

ANNEXE 9-1-B : Fiche descriptive de réalisation professionnelle (recto) Épreuve E5 - Conception et développement d'applications (option SLAM)

DESCRIPTION D'UNE RÉALISATION PROFESSIONNELLE		N° réalisation :
Nom, prénom :	N° cano	didat :
Épreuve ponctuelle Contrôle en cours de formation	Date : .	11
Organisation support de la réalisation professionnelle		
Intitulé de la réalisation professionnelle		
Période de réalisation :Lieu :		
Compétences travaillées		
Concevoir et développer une solution applicative		
Assurer la maintenance corrective ou évolutive d'une solution ap	olicative	
Gérer les données		
Description des ressources documentaires, matérielles et logicielles utilisée	es ⁶	
Modalités d'accès aux productions ⁷ et à leur documentation ⁸		

⁵ En référence aux *conditions de réalisation et ressources nécessaires* du bloc « Conception et développement d'applications » prévues dans le référentiel de certification du BTS SIO.

⁶ Les réalisations professionnelles sont élaborées dans un environnement technologique conforme à l'annexe II.E du référentiel du BTS SIO

⁷ Conformément au référentiel du BTS SIO « Dans tous les cas, les candidats doivent se munir des outils et ressources techniques nécessaires au déroulement de l'épreuve. Ils sont seuls responsables de la disponibilité et de la mise en œuvre de ces outils et ressources. La circulaire nationale d'organisation précise les conditions matérielles de déroulement des interrogations et les pénalités à appliquer aux candidats qui ne se seraient pas munis des éléments nécessaires au déroulement de l'épreuve. ». Les éléments peuvent être un identifiant, un mot de passe, une adresse réticulaire (URL) d'un espace de stockage et de la présentation de l'organisation du stockage.

⁸ Lien vers la documentation complète, précisant et décrivant, si cela n'a été fait au verso de la fiche, la réalisation professionnelle, par exemples service fourni par la réalisation, interfaces utilisateurs, description des classes ou de la base de données.

SESSION 2024

ANNEXE 9-1-B : Fiche descriptive de réalisation professionnelle (verso, éventuellement pages suivantes)

Épreuve E5 - Conception et développement d'applications (option SLAM)

Descriptif de la réalisation professionnelle, y compris les productions réalisées et schémas explicatifs

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS	SESSION 2024										
ANNEXE 9-2 : Modèle de fiche de contrôle de conformi	té pour l'épreuve										
Épreuve E5 - Administration des systèmes et des re	éseaux (option SISR)										
Épreuve E5 - Conception et développement d'applications (option SLAM)											
CONTRÔLE DE CONFORMITÉ											
Nom et prénom :	N° candidat :										
Conformément à l'arrêté du 22 juillet 2008 (B0 n° 32 du 28 août 200 de délivrance de certaines spécialités de brevet de technicien supér contrôle de conformité du dossier support d'épreuve, une commission d'apprécier la conformité des dossiers des candidats.	ieur dont l' <i>annexe</i> I définissant le										
Après vérification, votre candidature ne peut être retenue pour le	(s) motif(s) ci-dessous :										
absence de dossier ;											
dépôt du dossier au-delà de la date fixée par l	es autorités académiques.										
Vous ne pourrez pas être interrogé(e), la note « non valide » (NV	′) vous sera attribuée pour										
l'épreuve, et le diplôme ne pourra vous être délivré.											
Date du contrôle :	Visa :										

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS		SESSION 2024
ANNEXE 9-3 : Document de préparation au déroulement d	e l'épreuv	re (recto)
Épreuve E5 - Administration des systèmes et des rése	aux (optio	on SISR)
Épreuve E5 - Conception et développement d'applicat	ions (optio	on SLAM)
EXPRESSION DES BESOINS	N° commis	ssion :
Épreuve ponctuelle Contrôle en cours de formation	Date :	<i>1 1</i>
NOM, prénom :	N° candida	at :
Réalisation professionnelle retenue :		N° réalisation :
Circonstances de l'expression des besoins		1
Spécifications fonctionnelles de la production attendue		
Specifications fonctionnelles de la production attendue		
Si besoin liste des documents fournis (notamment schémas, diagrammes, ou	encore ima	ges écran)
Production attendue		
Nature de la documentation professionnelle à présenter en appui de la s	olution	
Rapport de test	Autre	
Documentation technique		
Rapport d'incident		
Documentation utilisateur		
Au cours de l'épreuve, la personne candidate est autorisée à utiliser les r disposition par le centre d'examen, à l'exception de tout service d'échanges		
un tiers.	•	·
La personne candidate est informée que l'ensemble des connexions réalisées	peuvent fa	ire i objet a un controle

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS	SESSION 2024
ANNEXE 9-3 : Document de préparation au déroulement de l'épreuve	(verso)
Épreuve E5 - Administration des systèmes et des réseaux (option	
Épreuve E5 - Conception et développement d'applications (option	SLAM)
Ajustements éventuellement demandés après le premier entretien d'explicitation <i>(po</i> le façon manuscrite)	ouvant être indiqués
ic raçon manascrite)	

SESSION 2024

ANNEXE 9-4 : Proposition d'organisation pour le déroulement de l'épreuve

Épreuve E5 - Administration des systèmes et des réseaux / Conception et développement d'applications

PROPOSITION D'ORGANISATION POUR UNE COMMISSION

Р	Préparation de l'expression des besoins			Commission
Т	Préparation sur table (analyse de l'expression des besoins)	30 min	Sur table	Candidat(e)
E1	Phase d'entretien 1	20 min		Commission et candidat(e)
	Réalisation des objectifs identifiés en E1	60 min	Environnement technologique de la personne candidate 9	Candidat(e)
E2	Phase d'entretien 2 (recette)	20 min		Commission et candidat(e)
Н	Harmonisation			Commission

Il est nécessaire que la commission dispose des dossiers candidat (et notamment de la description des environnements technologiques sur lesquels vont s'appuyer les candidats d'un établissement) avant la journée de passage des candidats afin de sélectionner une des deux réalisations professionnelles présentées par la personne candidate et concevoir une expression des besoins support de l'épreuve.

La période de préparation prévue lors de la première demi-journée permet de préparer le travail demandé à la personne candidate à partir de l'observation de la réalité des contextes annoncés.

Au cours des interrogations, les temps pendant lesquels deux candidat(e)s sont occupés par leur phase de préparation (sur table ou sur contexte) permettent à la commission de finaliser les documents d'expression des besoins pour les candidats suivants.

Deux environnements technologiques doivent être exploitables en même temps pour une commission d'interrogation, permettant à deux personnes candidates de préparer leur intervention ou à l'une d'elles de préparer son intervention pendant qu'une autre est en interrogation.

La commission doit pouvoir disposer d'un poste de travail autonome associé à une imprimante pour la préparation et l'impression des documents à destination des candidats.

Une personne ressource de l'établissement doit être disponible pendant toute la durée de l'épreuve pour régler les problèmes techniques.

⁹ Une marge de 10 minutes est prévue pour chaque préparation sur environnement technologique pour tenir compte des impondérables techniques.

SESSION 2024

ANNEXE 9-4 : Proposition d'organisation pour le déroulement de l'épreuve (suite)

Épreuve E5 - Administration des systèmes et des réseaux / Conception et développement d'applications

Proposition de fonctionnement par périodes de deux jours

Premier jour dans un centre

8h 9h 10h	11h	12h		13h		14h			1:	5h			16h				17h
Préparation de l'expression des besoins - 3 h		Т	E1	réalisation	en env. 1	E2	Н										
· ·	Pause - 1h	Н	Т	E1	réalisatio	n en env	. 2	E2	Н								
Contrôle de conformité de l'environnement technologique								Т		E1	réa	alisatio	n en env	<i>l</i> . 1	E2	Н	

Second jour (passage de 5 à 6 personnes candidates maximum par jour)

8h				9h 10h				11h	12h		13h		14h			15h		16h				17h	
		Т	E1	réalisation en env. 1	E2	Н		Pause - 1h	Т	E1	réalisatio	n en env. 1	E2	Н									
				T E1 réalisation e	en er	ıv. 2	E2		Н	Т	E1	réalisatior	n en env. 2	2	E2 H								
	Т							E1	réa	lisation en en	. 1	E2	Н										
														·		Т	Е	1 réalisation	n en	env. 2	2	E2	Н

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS **SESSION 2024** ANNEXE 9-5-A: Grille d'aide à l'évaluation (recto) Épreuve E5 - Administration des systèmes et des réseaux (option SISR) Date: / /...... Nom, prénom: N° candidat: N° commission: Épreuve ponctuelle Contrôle en cours de formation Noms des membres de la commission d'interrogation Proposition de note suite à l'évaluation du profil de la personne candidate Le tableau d'aide à l'appréciation des niveaux de maîtrise des compétences doit être complété de facon à évaluer le profil de la personne candidate (voir au verso). Une grille proposant des éléments d'appréciation des niveaux de maîtrise des compétences est proposée en bas de page. La commission sera vigilante, lors de l'établissement de la note, sur la couverture des compétences du bloc exigée dans la définition de l'épreuve. Le cas échéant, l'appréciation littérale fera apparaitre ce défaut de couverture dans la fiche communicable à la personne candidate. / 20 NOTE Liste des pénalités retenues Les pénalités ci-dessous doivent être appliquées de façon à ce que la note finale de la personne candidate (annexe 7-6) en tienne compte. L'outil d'aide à l'appréciation de l'environnement technologique (*annexe 8*) permettra de préciser les éléments fondant la pénalité attribuée. Absence d'une réalisation professionnelle (10 points de pénalité) Absence des deux réalisations professionnelles (20 points de pénalité)

Tableau d'aide à l'appréciation des niveaux de maîtrise des compétences du bloc au verso

NOTE FINALE

Note à reporter sur la fiche d'appréciation destinée à la personne candidate

Environnement technologique mis en œuvre non conforme à l'annexe II.E (jusqu'à 15 points de pénalité)

		es niveaux de maitris				
Non évalué	Non maitrisé	Maitrise partielle	Bonne maitrise	Excellente maitrise		
	N'identifie pas, n'exploite pas ou n'intègre pas les informations, indicateurs, besoins ou contraintes	Identifie, exploite ou intègre partiellement les informations, indicateurs, besoins ou contraintes	Identifie, exploite ou intègre les informations, indicateurs, besoins ou contraintes	Analyse de façon pertinente les informations, indicateurs, besoins ou contraintes, en mobilisant des outils		
Sous-compétence	Ne répond pas ou n'apporte pas de solution aux besoins exprimés	Répond de façon peu adaptée au besoin exprimé, propose des solutions peu pertinentes	Atteint les objectifs demandés, répond globalement aux besoins exprimés ou donne des éléments de solution	Propose des solutions pertinentes, permettant des améliorations/gains notables et en anticipant les contraintes		
non évaluée au travers de la situation retenue	Ne s'implique pas ou ne mobilise pas les technologies et démarches adéquates dans la production du résultat attendu	Ne structure pas sa démarche ou mobilise de façon parcellaire les technologies et démarches	Réalisation rigoureuse mobilisant les technologies et démarches appropriées	Mobilise une démarche agile et réactive, envisageant diverses technologies et solutions possibles		
	Ne traite pas les erreurs	Identifie les erreurs sans les résoudre	Identifie et résout les erreurs	Identifie et résout les erreurs et les documente		
	Ne communique pas de façon appropriée, ni à l'écrit, ni à l'oral	Communique à l'écrit et/ou l'oral sans apporter d'argumentation	Communique à l'écrit et/ou l'oral de façon claire et explicite	Communique à l'écrit et/ou l'oral de façon adaptée aux interlocuteurs, argumente de façon étayée		

/ 20

Niveaux de maîtrise	Non évalué	on trisé	Maitrise partielle	Bonne maitrise	ellent	ANNEXE 9-5-A : E5 - (option SISR) - Grille d'aide à l'évaluation (verso)
Compétences	é Ř	mai N	Mai	Bol	EXCE	Indicateurs de performance
Concevoir une solution d'infrastructure réseau		0	0		0	Les fonctionnalités et les exigences liées à la qualité attendue de la solution d'infrastructure sont identifiées. Les contextes d'utilisation, les processus et les acteurs sur lesquels la solution d'infrastructure à produire aura un impact sont décrits.
Analyser un besoin exprimé et son contexte juridique						Les composants de l'architecture technique sur lesquels la solution d'infrastructure à produire aura un impact sont recensés. Les risques liés à une mauvaise utilisation ou à un dysfonctionnement de la solution d'infrastructure sont identifiés.
Étudier l'impact d'une évolution d'un élément d'infrastructure sur le système informatique						Les choix de solutions répondant au besoin exprimé (adaptation d'une solution existante ou réalisation d'une nouvelle) sont décrits et justifiés en termes de coût, de délai et de qualité. La solution proposée tient compte des limites de responsabilité du prestataire informatique vis-à-vis de son métier et de son
Élaborer un dossier de choix d'une solution d'infrastructure et rédiger les spécifications techniques						environnement. Le dossier de choix et l'argumentaire technique sont rédigés et prennent en compte des préoccupations éthiques et environnementales.
Choisir les éléments nécessaires pour assurer la qualité et la disponibilité d'un service						Les éléments permettant d'assurer la qualité et la continuité des services sont justifiés et caractérisés : - les éléments à sauvegarder et à journaliser pour assurer la continuité du service et la traçabilité des transactions sont
Maquetter et prototyper une solution d'infrastructure permettant d'atteindre la qualité de service attendue						identifiés ; - les procédures d'alerte associées au service sont spécifiées ; - les solutions de fonctionnement en mode dégradé et les procédures de reprise du service sont décrites.
Déterminer et préparer les tests nécessaires à la validation de la solution d'infrastructure retenue						La maquette et le prototype sont conformes au besoin exprimé. Les tests d'acceptation nécessaires à la validation de la solution d'infrastructure sont recensés. Les jeux d'essai pertinents et les procédures pour la réalisation des tests sont préparés.
Installer, tester et déployer une solution d'infrastruct réseau	ure	0	0		0	Des éléments d'infrastructure (élément d'interconnexion, service, serveur, équipement utilisateur) sont installés et configurés. Les éléments d'infrastructure permettant d'assurer la continuité de service sont installés et configurés. Le service fonctionne avec la disponibilité attendue.
Installer et configurer des éléments d'infrastructure						Une procédure de remplacement ou de migration d'un élément d'infrastructure est élaborée et mise en œuvre en respectant
Installer et configurer des éléments nécessaires pour assurer la continuité des services						la continuité d'un service. Les éléments d'infrastructure permettant d'assurer la qualité de service sont installés et configurés. Le service fonctionne avec la qualité attendue.
Installer et configurer des éléments nécessaires pour assurer la qualité de service						La solution d'infrastructure est installée et configurée dans les règles de l'art : - l'environnement de test est mis en place ;
Rédiger ou mettre à jour la documentation technique et utilisateur d'une solution d'infrastructure						- les tests pertinents d'intégration et d'acceptation sont effectués ; - le rapport de tests est rédigé ;
Tester l'intégration et l'acceptation d'une solution d'infrastructure						- la documentation est à jour et disponible ; - la solution d'infrastructure tient compte des préoccupations de développement durable. L'intégration de la solution ne génère pas de dysfonctionnement du réseau ou dans le réseau.
Déployer une solution d'infrastructure						Une procédure claire de déploiement de la solution est rédigée. La solution d'infrastructure est déployée selon la procédure et la planification définies.
Exploiter, dépanner et superviser une solution d'infrastructure réseau						Un dispositif d'administration sur site et à distance est configuré et exploité. Les conditions d'administration des éléments d'infrastructure sont maîtrisées. L'automatisation des tâches d'administration répond au besoin exprimé.
Administrer sur site et à distance des éléments d'une infrastructure						Les outils nécessaires à la production d'indicateurs d'activité et à l'exploitation de fichiers d'activité sont installés et configurés. Les dysfonctionnements récurrents dans une solution d'infrastructure sont repérés et leurs causes identifiées. Le degré d'urgence et le niveau d'intervention sont définis.
Automatiser des tâches d'administration						Les conséquences techniques du problème sont évaluées. L'incident est résolu ou escaladé de manière efficiente, en tenant compte des délais et procédures en vigueur. Le problème est résolu ou escaladé de manière efficiente, en tenant compte des délais et procédures en vigueur.
Gérer des indicateurs et des fichiers d'activité des éléments d'une infrastructure						Les rapports d'incidents et les comptes rendus de problèmes sont rédigés et adaptés à chaque destinataire tant par leur contenu que par leur présentation. Des mesures correctives sont proposées ou mises en œuvre pour maintenir ou améliorer la qualité d'un service.
Identifier, qualifier, évaluer et réagir face à un incident ou à un problème						Les éléments d'une solution d'infrastructure et leur utilisation sont supervisés. Les indicateurs et les fichiers d'audit sont analysés et exploités. Des alertes adaptées à la criticité du service sont générées.
Évaluer, maintenir et améliorer la qualité d'un service			0		0	Les procédures d'alerte destinées à rétablir la qualité du service sont appliquées. Le fonctionnement du service en mode dégradé et la disponibilité des éléments d'infrastructure permettant une reprise du service sont périodiquement vérifiés. Le rétablissement de la qualité du service est assuré dans les délais prévus.

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS **SESSION 2024** ANNEXE 9-5-B : Grille d'aide à l'évaluation (recto) Épreuve E5 - Conception et développement d'applications (option SLAM) Date: / /...... Nom, prénom: N° candidat: N° commission: Épreuve ponctuelle Contrôle en cours de formation Noms des membres de la commission d'interrogation Proposition de note suite à l'évaluation du profil de la personne candidate Le tableau d'aide à l'appréciation des niveaux de maîtrise des compétences doit être complété de facon à évaluer le profil de la personne candidate (voir au verso). Une grille proposant des éléments d'appréciation des niveaux de maîtrise des compétences est proposée en bas de page. La commission sera vigilante, lors de l'établissement de la note, sur la couverture des compétences du bloc exigée dans la définition de l'épreuve. Le cas échéant, l'appréciation littérale fera apparaitre ce défaut de couverture dans la fiche communicable à la personne candidate. / 20 NOTE

Liste des pénalités retenues

Les pénalités ci-dessous doivent être appliquées de façon à ce que la note finale de la personne candidate (annexe 7-6) en tienne compte.

L'outil d'aide à l'appréciation de l'environnement technologique (*annexe 8*) permettra de préciser les éléments fondant la pénalité attribuée.

·	
Absence d'une réalisation professionnelle (10 points de pénalité)	
Absence des deux réalisations professionnelles (20 points de pénalité)	

[Environnement technologique n	nis en œuvre non d	conforme à l'anne	xe II.E (jusqu'à 15 points de pénalité)

NOTE FINALE Note à reporter sur la fiche d'appréciation destinée à la personne candidate

Tableau d'aide à l'appréciation des niveaux de maîtrise des compétences du bloc au verso

Non évalué	Non maitrisé	Maitrise partielle	Bonne maitrise	Excellente maitrise
Sous-compétence non évaluée au travers de la situation retenue	N'identifie pas, n'exploite pas ou n'intègre pas les informations, indicateurs, besoins ou contraintes	Identifie, exploite ou intègre partiellement les informations, indicateurs, besoins ou contraintes	Identifie, exploite ou intègre les informations, indicateurs, besoins ou contraintes	Analyse de façon pertinente les informations, indicateurs, besoins ou contraintes, en mobilisant des outils
	Ne répond pas ou n'apporte pas de solution aux besoins exprimés	Répond de façon peu adaptée au besoin exprimé, propose des solutions peu pertinentes	Atteint les objectifs demandés, répond globalement aux besoins exprimés ou donne des éléments de solution	Propose des solutions pertinentes, permettant des améliorations/gains notables et en anticipant les contraintes
	Ne s'implique pas ou ne mobilise pas les technologies et démarches adéquates dans la production du résultat attendu	Ne structure pas sa démarche ou mobilise de façon parcellaire les technologies et démarches	Réalisation rigoureuse mobilisant les technologies et démarches appropriées	Mobilise une démarche agile et réactive, envisageant diverses technologies et solutions possibles
	Ne traite pas les erreurs	Identifie les erreurs sans les résoudre	Identifie et résout les erreurs	Identifie et résout les erreurs et les documente
	Ne communique pas de façon appropriée, ni à l'écrit, ni à l'oral	Communique à l'écrit et/ou l'oral sans apporter d'argumentation	Communique à l'écrit et/ou l'oral de façon claire et explicite	Communique à l'écrit et/ou l'oral de façon adaptée aux interlocuteurs, argumente de façon étayée

/ 20

Niveaux de maîtrise Compétences	Non évalué	Non maitrisé	Maitrise partielle	Bonne maitrise	Excellent e	ANNEXE 9-5-B : E5 – (option SLAM) - Grille d'aide à l'évaluation (verso) Indicateurs de performance		
Concevoir et développer une solution applicative								
Analyser un besoin exprimé et son contexte juridique						La proposition de la solution applicative répond au besoin exprimé dans le cahier des charges y compris dans sa dimension contractuelle :		
Participer à la conception de l'architecture d'une solution applicative						 la modélisation de l'application est conforme aux besoins ; la maquette des éléments applicatifs de la solution respecte les fonctionnalités exprimées ; les spécifications de l'interface utilisateur répondent aux contraintes ergonomiques. 		
Modéliser une solution applicative						Le choix des composants logiciels à utiliser et/ou à développer est pertinent. Les composants logiciels sont validés par les procédures de tests unitaires et fonctionnels.		
Exploiter les ressources du cadre applicatif (framework)						Un service Web est exploité pour échanger des données entre applications. Les données persistantes liées à la solution applicative sont exploitées à travers un langage de requête lié à la base de		
Identifier, développer, utiliser ou adapter des composants logiciels					0	données qui peut être le langage de requête proposé par les échanges applicatifs des technologies Web, un langage de requête présent dans l'outil de correspondance objet-relationnel ou toute autre solution de persistance.		
Exploiter les technologies Web pour mettre en œuvre les échanges entre applications, y compris de mobilité						La solution est développée dans les règles de l'art : - le développement répond à l'expression des besoins fonctionnels et respecte les contraintes techniques figurant dans le cahier des charges ;		
Utiliser des composants d'accès aux données						- les tests d'intégration sont réalisés ; - un outil collaboratif de gestion des itérations de développement et de versions est utilisé ;		
Intégrer en continu les versions d'une solution applicative						- une documentation des versions vient appuyer l'intégration continue ; - les composants logiciels sont documentés de manière à être réutilisés ;		
Réaliser les tests nécessaires à la validation ou à la mise en production d'éléments adaptés ou développés						- un document est rédigé pour chaque contexte d'utilisation de l'application et est adapté à chaque destinataire tant par son contenu que par sa présentation ;		
Rédiger des documentations technique et d'utilisation d'une solution applicative						- le développement tient compte des préoccupations de développement durable. L'application développée est opérationnelle conformément au cahier des charges et stable dans l'environnement de production.		
Exploiter les fonctionnalités d'un environnement de développement et de tests						production.		
Assurer la maintenance corrective ou évolutive d'un solution applicative	ne .	0	0	0	0	L'évolution de la solution applicative répond aux besoins exprimés dans le cahier des charges. La modélisation de l'application existante est mise à jour par les nouvelles fonctionnalités et/ou les nouveaux correctifs		
Recueillir, analyser et mettre à jour les informations sur une version d'une solution applicative						apportés. L'interface utilisateur est mise à jour en respectant les contraintes ergonomiques. Un outil collaboratif de gestion des versions est utilisé.		
Évaluer la qualité d'une solution applicative						Des composants logiciels sont adaptés pour améliorer la qualité de la solution applicative. Les composants logiciels adaptés et/ou corrigés sont validés par les procédures de tests unitaires et fonctionnels.		
Analyser et corriger un dysfonctionnement						Le dysfonctionnement de la solution existante est corrigé selon les procédures en vigueur et dans les délais. Les accès aux données persistantes à travers le langage de requête du système de gestion de base de données relationnel, le langage de requête proposé par les échanges applicatifs des technologies Web, le langage de requête de l'outil de		
Mettre à jour des documentations technique et d'utilisation d'une solution applicative						correspondance objet-relationnel ou toute autre solution de persistance sont mis à jour. Les tests de non régression sont réalisés.		
Élaborer et réaliser les tests des éléments mis à jour						Les composants logiciels sont documentés de manière à être réutilisés. La documentation technique et d'utilisateurs de la solution applicative sont mises à jour. L'application améliorée et/ou corrigée est opérationnelle et stable dans l'environnement de production.		
Gérer les données		0	0	0	0	L'exploitation des données permet de construire l'information attendue. Les accès aux données sont contrôlés conformément aux habilitations définies par le cahier des charges.		
Exploiter des données à l'aide d'un langage de requêtes						Les traitements pris en charge par les composants développés dans la base de données sont conformes aux demandes du cahier des charges.		
Développer des fonctionnalités applicatives au sein d'un système de gestion de base de données (relationnel ou non)						Les données sont modélisées conformément au besoin de la solution applicative. Le choix du type de base de données est pertinent. L'accessibilité des données est conforme à la qualité de service attendue.		
Concevoir ou adapter une base de données						La coessibilité des données est conforme à la qualité de service attendée. La base de données est sauvegardée selon la planification retenue. Des tests de restauration sont effectués.		
Administrer et déployer une base de données						La base de données est opérationnelle et stable dans l'environnement de production.		

SESSION 2024

ANNEXE 9-6 : Fiche d'appréciation destinée à la personne candidate Épreuve E5 - Administration des systèmes et des réseaux (option SISR) Épreuve E5 - Conception et développement d'applications (option SLAM)

Nom, prénom : N° candidat : N° commission : Contrôle en cours de formation Épreuve ponctuelle Date: / /.... OPTION SISR **OPTION SLAM** Phase 1 : Entretien d'explicitation (20 minutes maximum) Observations Phase 2 : Recette de la solution (20 minutes maximum) Observations Appréciation sur les niveaux de maîtrise des compétences, sur la mobilisation de toutes les compétences du bloc et sur la conformité de l'environnement technologique des réalisations professionnelles présentées Une réalisation professionnelle absente Aucune réalisation professionnelle présentée / 20 **NOTE** Visa des membres de la commission d'interrogation